

qu'il est question de presser sérieusement l'affaire de la démarcation avec la cour de Vienne, peut-être aussi celle de la libre navigation sur la Mer-noire.

TANGER (le 12 Juin). L'ambassadeur de Suede est attendu ce matin en cette ville. Tous les consuls étrangers, le gouverneur de la place, & une partie de la garnison, sont allés suivant l'usage à sa rencontre. Les lettres de Maroc annoncent que le consul-général anglois y étoit attendu le 18 Mai; & que l'Empereur avoit ordonné qu'il devoit en partir après douze jours de résidence, le même jour précisément que l'ambassadeur d'Espagne y arriveroit.

L'Empereur aiant été informé que la grande caravane de la Mecque avoit été attaquée, & dispersée à son retour par les Arabes, non loin du Caire, a d'abord fait partir divers couriers pour intercepter & mettre en sûreté son neveu Muley Abdelmeleck qui, sous la conduite de l'ambassadeur Ben-Ottoman en-voïé en Espagne, s'étoit mis avec lui en voïage pour visiter le tombeau du St. Prophete, aiant avec eux une somme de 160,000 pezos destinée comme présent aux cherifs de la Mecque & de Medine. On apprend qu'ils sont heureusement de retour à Salé, d'où ils doivent faire voile sur une frégate marocaine pour Constantinople. On prétend qu'un des fils de cet Empereur, établi au Caire, est tombé dans une disgrâce bien méritée, sa cupidité lui aiant fait prendre part à la trahison qui a causé tant de maux à la caravane, & auxquels elle n'a échappé que par le courage le plus soutenu.

Extrait d'une lettre d'Alger du 30 Mai.

« Le 12 du mois dernier, une galiote de cette régence amena dans ce port un matelot, un mousse, un novice & une femme, échappés de la frégate françoise, la Modeste, périë par le feu dans la Méditerranée, avec des circonstances